



Cher(e) candidat(e),
 Vous êtes admis à l'IFMK du CHU de la Réunion et nous vous en félicitons.

Saint-Pierre, le 10 juin 2024.

L'Institut de Formation est accessible à tous les étudiants / élèves présentant un certificat d'aptitude à suivre la formation et les stages inhérents à la formation et dont les vaccinations sont à jour.

Afin d'assurer les mêmes chances de réussite face au diplôme, les étudiants en situation de handicap sont invités à se rapprocher du Référent Handicap de l'Institut lors de leur inscription administrative pour prendre connaissance des mesures d'accompagnement possibles et anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement de de leurs études. Les solutions mises en œuvre le seront avec le partenariat des responsables pédagogiques et ou de stage voire de terrain de sage en fonction des besoins dans la mesure de leur faisabilité eu égard au référentiel de compétences.

A noter :

- Chaque année scolaire, tout étudiant en situation de handicap, reprend contact avec le référent handicap de l'Institut pour bénéficier d'un nouvel accompagnement personnalisé, il n'y a pas d'automatisme, le handicap pouvant être temporaire.
- Attention, pour les étudiants / élèves en situation de handicap ayant besoin d'aménagement des examens, aucune demande ne sera acceptée au-delà d'un mois avant la date des examens. Il est impératif d'anticiper pour bénéficier des mesures nécessaires.
- Tout étudiant / élèves en situation de handicap prend contact avec le référent handicap de l'Institut qui l'orientera ou l'accompagnera dès l'apparition de problèmes de santé survenant pendant la scolarité.

Contacts et coordonnées

Les référents handicap des IES sont :

IES Sud

Isabelle FONTAINE – Cadre Formateur
 Téléphone : 0262 35 59 98
 Email : isabelle.fontaine.ies-reunion.fr
 Sabine DIJOUX - Adjoint administratif
 Téléphone : 0262 35 95 70
 Email : sabine.dijoux@ies-reunion.fr

IES Nord

Gilbert DALLE-MULE – Cadre Formateur
 Téléphone : 0262 71 75 59
 Email : gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr
 Martine TECHER - Adjoint administratif
 Téléphone : 0262 71 75 49
 Email : martine.techer@ies-reunion.fr

Le référent handicap de l'établissement (en cas de promotion professionnelle) est
 D.R.H

Vanessa DARID
 Téléphone : 0262 71 98 14
 Email : vanessa.darid@chu-reunion.fr
 Françoise BELON
 Téléphone : 0262 35 95 94 - Dect 5 5569
 Email : francoise.belon@chu-reunion.fr



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation de Masso-Kinésithérapeutes



DÉROULEMENT DES ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION À L'IFMK DU CHU DE LA REUNION

Les admis en passage d'année supérieure à l'IFMK du CHU de la Réunion pour la rentrée scolaire 2024/2025 sont invités à s'inscrire et à suivre les différentes étapes comme suit :

1^{ERE} ETAPE : Inscription

TELECHARGEMENT DU DOSSIER D'INSCRIPTION A PARTIR DU lundi 10 JUN 2024 SUR LE SITE DU CHU

<https://www.chu-reunion.fr/les-enseignements-paramedicaux-au-chu-de-la-reunion/>

DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU SEVE LA 1ERE SEMAINE DE RENTREE : du lundi 26 août au vendredi 30 août 2024

2EME ETAPE : RENTREE

(selon la programmation suivante)

L2	L3	M1	M2
Jeudi 29/08/24 à 8h00	Mardi 27/08/24 à 9h30	Lundi 26/08/24 à 9h00	Mardi 27/08/24 à 9h30

3EME ETAPE : PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITE

(selon la programmation suivante)

L2 redoublant	L3	M1	M2
Jeudi 29/08/24 à 13h30	Jeudi 29/08/24 à 13h30	Jeudi 05/09/24 à 13h30	Jeudi 12/09/24 à 13h30



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie



RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'IFMK (2024/2025)

- Pour les REDOUBLANTS, courrier de demande de redoublement A REMETTRE AU SECRETARIAT AVANT LE VENDREDI 05/07/24.**

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR DANS UNE POCHETTE TRANSPARENTTE À VOTRE NOM/PRENOM AVANT LE VENDREDI 30 AOUT 2024

Les admis à l'IFMK pour la rentrée scolaire 2024/2025 sont invités à s'inscrire **du lundi 26 août au vendredi 30 août 2024**. Le dossier doit être remis au secrétariat **COMPLET**.

☞ Attention : Passé ce délai, l'étudiant est réputé avoir renoncé au bénéfice de son admission

- 1 **Fiche d'inscription (ci-joint) ;**
- 2 **1 Photo d'identité (à mettre dans l'encadré prévu à cet effet sur le dossier d'inscription) ;**
- 3 **Photocopie de l'attestation de sécurité sociale valable pour l'année 2024/25 ;**
- 4 **Droit de scolarité de l'année 2024-2025 : montant non connu ce jour. Ce paiement est exigible à tous les étudiants (date cf. déroulement des étapes) et devra être effectué à la borne d'accueil au SEVE par CB uniquement. Le versement est fait à titre prévisionnel par les étudiants en instance de BOURSE et remboursé par le trésor public sur présentation d'un certificat administratif délivré par la vie de l'étudiant + copie de la décision de bourse. Sont exonérés les étudiants promotionnaires du CHU de la REUNION.**
- 5 **Attestation de paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour 2024/25, faire la demande sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>**
- 6 **Extrait du casier judiciaire n°3 de moins de 3 mois, faire la demande sur le site ;**
- 7 **Attestation responsabilité civile individuelle (valable pour 2024/2025) ;**
- 8 **Attestation d'inscription à une activité physique et sportive (uniquement pour les L2 et les L3) ;**

POUR TOUT CHANGEMENT DE SITUATION POUR 2024/2025, MERCI DE FOURNIR EGALEMENT :

- 9 **1 Justificatif d'adresse** de moins de 3 mois (facture EDF, CISE à votre nom..., sinon : attestation s/honneur d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur + facture) ;
- 10 Si vous êtes inscrit(e) au **Pôle Emploi** fournir **n° identifiant avec l'attestation d'inscription** ;
- 11 **Photocopie des cartes grises de vos véhicules** (indiquer votre nom/prénom en haut de la copie si le véhicule n'est pas à votre nom) ;
- 12 **Attestation d'accord de financement** pour les promotionnaires (Fongecif, Unifaf, ANFH, CHU...) ;
- 13 **1 RIB avec code IBAN** (à votre nom) en cas de changement ;

Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés.

« Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »



Cofinancé par
l'Union européenne



Institut d'Etudes de Soins



Institut de Formation en Masso Kinésithérapie



FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L2 L3 M1 M2

Redoublant Report de scolarité Dispensé Autre.....

Coller
Une
Photo

Dates de rentrée pour l'année scolaire 2024/2025 :

L2	L3	M1	M2
Jeudi 29/08/24 à 8h00	Mardi 27/08/24 à 9h30	Lundi 26/08/24 à 9h00	Mardi 27/08/24 à 9h30

ÉTAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom patronymique (de naissance) :

Prénoms : (dans l'ordre de l'état civil – pièce identité)

Nom marital :

Date de naissance :/...../..... Département de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone portable :

Situation familiale : Marié(e)/Pacsé(e) Célibataire Vie maritale Divorcé Autres

Nationalité : Française Autre :

GÉNÉRAL

RESIDENCE PENDANT LES ETUDES

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe :

AUTRE RESIDENCE

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe :

Email (perso) :@.....

INFO. COMPLÉMENTAIRES

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

Enfant : OUI *si oui, nombre* NON

FINANCIER

FINANCEMENT

Pôle Emploi Bourse Région CIF Aucune rémunération Autre (lequel).....

Rémunération pendant la formation : Pas de rémunération CHU Autre (laquelle).....

CVEC

Montant : € N° :

COORDONNEES BANCAIRE A VOTRE NOM/PRENOM

IBAN :

BIC :

FRAIS DE SCOLARITE ET/OU INSCRIPTION

Montant : €

AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous un handicap déclaré ? OUI *(si oui, apporter un justificatif)* NON

Je soussigné(e), *(Nom/Prénom)*

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et confirme mon acceptation pour intégrer l'IFMK du CHU de la Réunion pour l'année scolaire 2024/2025.

Tout changement de situation doit être signalé au secrétariat.

Signature de l'étudiant

Saint-Pierre, le...../...../20.....